

ÉCONOMIE DESCRIPTIVE

DOSSIER 0. BIBLIOGRAPHIE, TOLBIAKI, LEXIQUE, NOMENCLATURES

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

I- Ouvrages de référence :

Attention ! A l'exception de celui de Jean Paul Piriou, les ouvrages recommandés ci-dessous sont en base 1995. Les comptes de l'année 2007 qui seront présentés dans le cours sont en base 2000. Quelques différences peuvent donc exister (en particulier concernant le traitement des SIFIM, la définition de l'investissement en logiciel, le traitement de l'action sociale, le volume des activités non marchandes, le redressement pour fraude et travail au noir, l'évaluation des actions non cotées, l'évaluation des flux d'intérêt, l'évaluation des échanges internationaux de services de transport). Pour toutes ces questions, reportez-vous préférentiellement au cours et aux textes récents publiés sur le site www.insee.fr.

1 / *La Comptabilité nationale*, Jean-Paul Piriou, La Découverte, « Repères », 2008, N°57, 128 pages. « Mini manuel » couvrant l'ensemble du programme avec une bibliographie complémentaire et un index.

2/ *Comptabilité nationale*, Manuel pour étudiants, François Lequiller et Derek Blades, édition Economica, 2004. Ce manuel très complet couvre l'ensemble du programme. Il comprend des exercices et un CD Rom des comptes nationaux pour l'année 2002 (en base 1995).

3/ *Comptabilité nationale*, Edith Archambault, Economica, 6^{ème} édition, 2003, 247 pages, Manuel complet couvrant l'ensemble du programme, une bibliographie complémentaire et un index.

II- Lecture obligatoire

Un ouvrage obligatoire à lire qui fera l'objet d'une question au partiel (comptant pour 3-4 points). Il s'agit de : **Méda Dominique, Au-delà du PIB : pour une autre mesure de la richesse, 2008, Flammarion, Champs actuel.**

Vous établirez des fiches résumant les principaux concepts et idées développés dans ce livre, afin de pouvoir répondre, le jour du partiel, à une question notée sur 4 points.

III Compléments de lecture

Pour ceux qui souhaitent approfondir les thématiques sur la richesse et la croissance, on peut recommander l'ouvrage suivant :

Gadrey Jean, Jany-Catrice Florence, Les nouveaux indicateurs de richesse, 2005, Editions la découverte, Repères.

III Exercices

Nous ne vous recommandons pas les livres d'exercices de comptabilité nationale parce qu'ils correspondent peu à l'esprit de cet enseignement. Il est préférable de travailler correctement les exercices de TD et ceux qui – de fait – émaillent les cours. Les étudiants pourront également s'exercer en consultant les anciens partiels et leurs corrigés qui sont mis en ligne sur les sites internet des enseignants.

Les sites des enseignants des trois divisions permettent d'avoir accès à des éléments du cours et à des exercices, les anciens partiels.

<http://epi.univ-paris1.fr/>

Rubrique L1 Economie, Economie Descriptive.

Pour la division 1 (Isabelle HIRTZLIN)

<http://maitdeacosante.univ-paris1.fr> (Rubrique Economie Descriptive)

Pour cette division le cours complet est édité : Isabelle HIRTZLIN, Economie descriptive 2009-2010, Editions Archetype82, Collection « les secrets de l'étudiant ».

Pour la division 2 (Jézabel COUPPEY-SOUBEYRAN) :

<http://team.univ-paris1.fr/teamperso/coupepy/Enseignements.htm>

Pour la division 3 (Nicolas CANRY)

<http://ces.univ-paris1.fr/membre/canry/Cours%20Economie%20Descriptive.htm>

TOLBIAKI

Le cas TOLBIAKI a été adapté par Jean-Paul PIRIOU. Le cas initial provient de Ngo Thi Cuc et Jean-Louis Weber, Élaboration des comptes nationaux d'une économie fictive : Kangaré, INSEE, 2e édition (NB : cette version du cas Tolbiaki, révisée pour tenir compte des évolutions de la comptabilité nationale, est un peu plus complexe que Kangaré).

Nous tenons à rendre ici hommage à Jean-Paul Piriou décédé le 29 février 2004, qui a enseigné avec une grande compétence le cours de comptabilité nationale à l'Université de Paris 1 de 1985 à 2004. En continuant à utiliser le cas Tolbiaki nous avons une pensée pour lui.

La caractéristique principale de l'économie de la République de Tolbiaki est sa simplicité.

La production agricole repose sur de petites exploitations familiales qui n'emploient pas de main-d'œuvre salariée. Une partie de cette production est transformée par les *Conserveries Tolbiakiennes Réunies* (CTR).

La *Compagnie Tolbiakienne des Pétroles* (CTP) extrait et raffine du pétrole ; c'est la filiale à 100 % d'une compagnie pétrolière internationale (*Les Pétroles du Panthéon*).

L'État assure les missions administratives traditionnelles (police, justice, etc.), verse des indemnités aux nombreux chômeurs et subventionne la production alimentaire ; il prend en charge la scolarisation gratuite des jeunes Tolbiakiens.

Existent également une banque et une société de commerce. La *Société Tolbiakienne de Commerce* (STC) vend aux ménages des produits industriels importés et des conserves alimentaires ; elle ne joue aucun rôle dans les autres transactions. La *Banque Tolbiakienne Populaire* (BTP) assure les fonctions traditionnelles des banques commerciales (prêter, recevoir des dépôts) ; elle est également la banque centrale de Tolbiaki et, à ce titre, gère donc les réserves en devises du pays.

Toutes les données sont en millions de PMF, monnaie locale.

1. Éléments de la comptabilité publique

COMPTE NON FINANCIER

EMPLOIS		RESSOURCES	
Achats de fournitures	2	Impôts sur les produits pétroliers	13
Salaires	8	Impôts sur le revenu des personnes physiques	2,5
Subventions sur les produits	1	Impôts sur les bénéfices des sociétés	1,7
Prestations sociales (indemnités de chômage)	4,2		
Intérêts de la dette publique	0,5		
Solde du compte non financier	1,5		
Total	17,2	Total	17,2

On évalue à 3,5 le total des coûts subis par le ministère de l'Éducation nationale pour scolariser les jeunes Tolbiakiens.

L'État prête 3,0 à la CTP et émet pour 1 de bons du Trésor.

2. Statistiques douanières

	importations	exportations
Produits agricoles	4	2,4
Produit des industries alimentaires		11,2
Pétrole brut		29,5
Pétrole raffiné		5,3
Autres produits industriels	27,3	
Total	31,3	48,4

3. Résultats de l'enquête annuelle sur l'agriculture

Production de produits agricoles : 21

Achats de fourrage : 3

Achats de pétrole raffiné : 4,2

Achats de matériel agricole : 1,3

4. Résultats de l'enquête annuelle sur la consommation des ménages

Produits agricoles : 11,6 (dont 2 d'autoconsommation)

Produits pétroliers raffinés : 2,1

Produits des industries alimentaires : 6

Autres produits industriels : 7

Services financiers (cartes bancaires, commissions diverses) : 0,6

5. Extraits du rapport d'activité de la CTP

Stocks au début de l'année : 3,9

Stocks en fin d'année : 5,4

Achats de matières consommables : 6

Ventes : 41,3

Salaires : 9,5

Impôts sur les produits : 13 (impôt proportionnel à la quantité de pétrole brut vendue)

Dotations aux amortissements : 8

Bénéfice : 6,3

Ventes de pétrole brut : 29,5

Fournitures de pétrole brut à la raffinerie : 2,8

Ventes de produits pétroliers raffinés : 11,8

Achats de matières consommables

- pour l'extraction : 2

- pour le raffinage : 4

Achats de biens d'équipement : 10,6

Dividendes versés à la maison mère : 4,1

Consommation de pétrole raffiné : 0,4 (dont 0,3 pour l'extraction et 0,1 pour le raffinage)

Impôts sur les bénéfices : 1,7

Intérêts versés à la BTP : 3,1

La maison mère rembourse à la CTP un prêt de 2,8

La modification de la valeur des stocks s'explique par une variation du stock de pétrole brut (le prix du pétrole est inchangé d'une année sur l'autre).

L'État prête 3 à la CTP et la BTP 0,5

6. Extraits du rapport d'activité de la CTR

Chiffre d'affaires : 15,7

Coûts de fabrication :

- achats de produits agricoles : 8
- achats de pétrole raffiné : 0,2
- achats d'autres produits industriels : 1,7

Salaires : 6

Dotation aux amortissements : 0,1

Achats de biens d'équipement : 0,5

Variation des stocks : 0

Subvention d'exploitation reçue (proportionnelle à la quantité vendue) : 1

Intérêts versés à la BTP : 0,4

Crédits à court terme reçus de la BTP : 0,6

7. Informations relatives à la STC

Achats de matières consommables : 0,3

Achats de services financiers divers : 0,4

Salaires : 1

Investissements : 0,7

Pour les revendre, la STC achète pour 3,5 de produits industriels importés et pour 4,5 de produits des industries alimentaires. Elle verse 1,3 de dividendes à des actionnaires non résidents et acquiert pour 1 de bons du Trésor.

8. Informations relatives à la BTP

Achats de matières consommables : 0,1

Salaires : 1,7

Achats de biens d'équipement : 0,6

Commissions reçues : 1

Intérêts reçus : 3,1 de la CTP ; 0,5 de l'Etat ; 0,4 de la CTR

Intérêts versés aux ménages : 0,7

Crédits à court terme à la CTR : 0,6

Crédits à long terme à l'étranger : 3,5

Crédits à moyen terme à la CTP : 0,5

La marge sur le crédit octroyé à la CTP est de 2 (dont 1 lié à l'activité pétrole brut et 1 à l'activité pétrole raffiné). Cette marge est de 0 pour le crédit à l'Etat et de 0,2 pour celui à la CTR.

La marge effectuée sur les dépôts des ménages est de 0,5.

La BTP enregistre dans ses comptes les variations de liquidités de tous les agents économiques.

9. Les ménages

Ils achètent des actions (3,8) et des obligations (4,7) à l'étranger. Ils augmentent leurs dépôts dans des comptes sur livret à la BTP de 0,5.

10. La consommation de capital fixe des unités résidentes est évaluée par les comptables nationaux à 5,3

Nomenclature d'activités et de produits de la comptabilité nationale

Branches d'activités et produits (116 branches - 114 produits)

Avertissement : Les postes en gras constituent les niveaux disponibles dans le cadre central des comptes, les postes en police normale ne sont pas disponibles dans le cadre central mais sont inclus ici pour illustrer le contenu du poste disponible de niveau plus élevé. Les codes des postes en police normale correspondent à la CPF.

DA Agriculture (= EA)

EA Agriculture, sylviculture, pêche

FA0 Agriculture, sylviculture, pêche

GA01 Agriculture, chasse, services annexes (NAF = 01)

*01.11.11 Blé dur

*01.11.12 Blé tendre

*01.11.13 Maïs

*01.11.15 Orge

*01.11.14 + 01.11.16 + 01.11.17 Autres céréales

*01.11.21 Pommes de terre

*01.11.3 Oléagineux

*01.11.4 Tabac

*01.11.5 Plantes à sucre

*01.11.6 Plantes fourragères

*01.11.22 + 01.11.23 + 01.11.7 + 01.11.8 + 01.11.9 Autres

plantes industrielles

*01.12.1 Légumes frais

*01.12.2 Plantes et fleurs

*01.1G Viticulture et vinification

*01.13.11 + .01.13.2 Fruits

*01.13.3 + 01.13.4 Café, thé, cacao, épices

*01.21.11 Gros bovins

*01.21.12 Veaux

*01.22.11 + 01.22.12 Ovins et caprins

*01.22.13 Equidés

*01.23.1 Porcins

*01.21.2 + 01.22.2 Lait brut

*01.24.1 Volailles

*01.24.2 Oeufs

*01.25 + 01.21.3 + 01.22.3 Autres produits de l'élevage

*01.4 + 01.5 Services annexes à l'agriculture

GA02 Sylviculture, exploitation forestière, services annexes (NAF = 02)

*02.0 Produits sylvicoles*02.0 Produits sylvicoles*02.0

Produits sylvicoles

GA03 Pêche, aquaculture (NAF = 05)

*05.0 Produits de la pêche et de l'aquaculture

DB Industrie (= EB à EG)2

EB Industries agricoles et alimentaires

FB1 Industries de la viande et du lait

GB01 Industrie des viandes (NAF = 15.1)

*15.1A Production de viandes de boucherie

*15.1C Production de viandes de volailles

*15.1E + 15.1F Préparation à base de viandes

GB02 Industrie du lait (NAF = 15.5)

*15.51.1 Lait liquide et crème de lait

*15.51.52 Yaourts et desserts lactés frais

*15.5B Fabrication de beurre

*15.5C Fabrication de fromages

*15.5D Fabrication d'autres produits laitiers

*15.5F Fabrication de glaces et sorbets

FB2 Autres industries agricoles et alimentaires

GB03 Industrie des boissons (NAF = 15.9)

*15.9A + 15.9B Boissons alcooliques distillées

*15.9D Production d'alcool éthylique de fermentation

*15.9F Champagnisation

*15.93.12+15.93.2 Vins

*15.9J Cidrerie

*15.9L Production d'autres boissons fermentées

*15.9N Brasserie

*15.9Q Malterie

*15.9S + 15.9T Eaux et boissons rafraîchissantes

GB04 Travail du grain, Fabrication d'aliments pour animaux (NAF = 15.6 + 15.7)

*15.6A Meunerie

*15.6B Autres activités de travail des grains

*15.6D Fabrication de produits amylacés

*15.7A Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

*15.7C Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie

GB05 Industries alimentaires diverses (NAF = 15.2 + 15.3 + 15.4 + 15.8)

*15.2Z Industrie du poisson

*15.3A+15.3E Transformation et conservation de légumes et de pommes de terre

*15.3C Préparation de jus de fruits et légumes

*15.3F Transformation et conservation de fruits

*15.4A Fabrication d'huiles et graisses brutes

*15.4C + 15.4E Fabrication d'huiles et graisses raffinées et de margarine

*15.8A+ 15.8B + 15.8C + 15.8D Pain et pâtisserie fraîche

*15.8F Biscoterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation

*15.8H Fabrication de sucre

*15.8K Chocolaterie, confiserie

*15.8M Fabrication de pâtes alimentaires

*15.8P Transformation du thé et du café

*15.8R Fabrication de condiments et assaisonnements

*15.8T Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques

*15.8V Industries alimentaires n.c.a

GB06 Industrie du tabac (NAF = 16)

*16.0Z Industrie du tabac

EC Industries des biens de consommation

FC1 Habillement, cuir

GC11 Industrie de l'habillement et des fourrures (NAF = 18)

*18.1Z Fabrication de vêtements en cuir

*18.2A Fabrication de vêtements de travail

*18.2C+18.2D+18.2E Fabrication de vêtements de dessus

*18.2G Fabrication de vêtements de dessous

*18.2J Fabrication d'autres vêtements et accessoires

*18.3Z Industrie des fourrures

GC12 Industrie du cuir et de la chaussure (NAF = 19)

*19.1Z Apprêt et tannage des cuirs

*19.2Z Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie

*19.3Z Fabrication de chaussures

FC2 Edition, imprimerie, reproduction

GC20 Edition, imprimerie, reproduction (NAF = 22)

*22.1A Edition de livres

*22.1C Edition de journaux

*22.1E Edition de revues et périodiques
 *22.1G Edition d'enregistrements sonores
 *22.1J Autres activités d'édition
 *22.2A Imprimerie de journaux
 *22.2C Autre imprimerie (labeur)
 *22.2E Reliure et finition
 *22.2G Composition et photogravure
 *22.2J Autres activités graphiques
 *22.3A Reproduction d'enregistrements sonores
 *22.3C Reproduction d'enregistrements vidéo
 *22.3E Reproduction d'enregistrements informatiques

FC3 Pharmacie, parfumerie et entretien
GC31 Industrie pharmaceutique (NAF = 24.4)
 *24.4A Fabrication de produits pharmaceutiques de base
 *24.4C Fabrication de médicaments
 *24.4D Fabrication d'autres produits pharmaceutiques

GC32 Fabrication de savons, de parfum et de produits d'entretien (NAF = 24.5)
 *24.5A Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
 *24.5C Fabrication de parfums et de produits pour la toilette

FC4 Industries des équipements du foyer
GC41 Fabrication de meubles (NAF = 36.1)
 *36.1A Fabrication de sièges
 *36.1C Fabrication de meubles de bureau et de magasin
 *36.1E Fabrication de meubles de cuisine
 *36.1G+36.1H+36.1J Fabrication de meubles meublants, de meubles de jardin et d'extérieur et autres
 *36.1K Industries connexes de l'ameublement
 *36.1M Fabrication de matelas et de sommiers

GC42 Bijouterie et fabrication d'instruments de musique (NAF = 36.2 + 36.3)
 *36.2A Fabrication de monnaies et médailles
 *36.2C Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
 *36.3Z Fabrication d'instruments de musique

GC43 Fabrication d'articles de sports, jeux et jouets et produits des autres industries diverses (NAF = 36.4 à 36.6)
 *36.4Z Fabrication d'articles de sport
 *36.5Z Fabrication de jeux et jouets
 *36.6A Bijouterie fantaisie
 *36.6C Industrie de la brosse
 *36.6E Autres activités manufacturières n.c.a.

GC44 Fabrication d'appareils domestiques (NAF = 29.7)
 *29.7A Fabrication d'appareils électroménagers
 *29.7C Fabrication d'appareils ménagers non électriques

GC45 Fabrication d'appareils de réception, enregistrement, reproduction (son et image)(NAF = 32.3)
 *32.3Z Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image

GC46 Fabrication de matériel optique et photographique, horlogerie (NAF = 33.4 + 33.5)
 *33.4A Fabrication de lunettes
 *33.4B Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique
 *33.5Z Horlogerie

ED Industrie automobile
FD0 Industrie automobile
GD01 Construction automobile (NAF = 34.1 + 34.2)
 *34.1Z Construction de véhicules automobiles
 *34.2A Fabrication de carrosseries automobiles
 *34.2B Fabrication de caravanes et véhicules de loisirs

GD02 Fabrication d'équipements automobiles (NAF = 34.3)
 *34.3Z Fabrication d'équipements automobiles

EE Industries des biens d'équipement
FE1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire
GE11 Construction navale (NAF = 35.1)
 *35.1A Construction de bâtiments de guerre
 *35.1B Construction de navires civils

*35.1C Réparation navale
 *35.1E Construction de bateaux de plaisance

GE12 Construction de matériel ferroviaire roulant (NAF = 35.2)
 *35.2Z Construction de matériel ferroviaire roulant

GE13 Construction aéronautique et spatiale (NAF = 35.3)
 *35.3A Construction de moteurs pour aéronefs
 *35.3B Construction de cellules d'aéronefs
 *35.3C Construction de lanceurs et engins spatiaux

GE14 Fabrication de cycles, motocycles, matériel de transport non classé ailleurs (NAF = 35.4 + 35.5)
 *35.4A Fabrication de motocycles
 *35.4C Fabrication de bicyclettes
 *35.4E Fabrication de véhicules pour invalides
 *35.5Z Fabrication de matériels de transport n.c.a.

FE2 Industries des biens équipements mécaniques
GE21 Fabrication d'éléments en métal pour la construction (NAF = 28.1)
 *28.1A Fabrication de constructions métalliques
 *28.1C Fabrication de menuiseries et fermetures métalliques

GE22 Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières (NAF = 28.2 + 28.3)
 *28.2A + 28.2B Fabrication de réservoirs et citernes métalliques et de bouteilles pour gaz comprimés
 *28.2D Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
 *28.3A + 28.3B + 28.3C Fabrication de générateurs de vapeur, chaudronnerie nucléaire et chaudronnerie-tuyauterie

GE23 Fabrication d'équipements mécaniques (NAF = 29.1)
 *29.1A Fabrication de moteurs et turbines
 *29.1C + 29.1D Fabrication de pompes et compresseurs, de transmissions hydrauliques et pneumatiques
 *29.1F Fabrication d'articles de robinetterie
 *29.1H + 29.1J Fabrication de roulements et d'organes mécaniques de transmission

GE24 Fabrication de machines d'usage général (NAF = 29.2)
 *29.2A Fabrication de fours et brûleurs
 *29.2C Fabrication d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques
 *29.2D Fabrication d'équipements de levage et de manutention
 *29.2F Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
 *29.2H + 29.2J + 29.2K Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement, d'appareils de pesage et de machines diverses d'usage général

GE25 Fabrication de machines agricoles (NAF = 29.3)
 *29.3A Fabrication de tracteurs agricoles
 *29.3C + 29.3D Réparation et fabrication de matériel agricole

GE26 Fabrication de machines outils (NAF = 29.4)
 *29.4A Fabrication de machines-outils à métaux
 *29.4B Fabrication de machines-outils à bois
 *29.4C + 29.4D + 29.4E Fabrication de machines-outils portatives à moteur incorporé, de matériel de soudage et d'autres machines-outils

GE27 Fabrication d'autres machines à usage spécifique (NAF = 29.5)
 *29.5A Fabrication de machines pour la métallurgie
 *29.5C Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
 *29.5E Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire
 *29.5G Fabrication de machines pour les industries textiles
 *29.5J Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
 *29.5L Fabrication de machines d'imprimerie
 *29.5M Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques

*29.5N + 29.5P Fabrication de moules et modèles et d'autres machines spécialisées

GE28 Fabrication d'armes et munitions (NAF = 29.6)

*29.6A Fabrication d'armement

*29.6B Fabrication d'armes de chasse, de tir et de défense

FE3 Industries des équipements électriques et électroniques

GE31 Fabrication de machines de bureau et matériel informatique (NAF = 30)

*30.0A Fabrication de machines de bureau

*30.0C Fabrication d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques

GE32 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques (NAF = 31.1)

*31.1A+31.1B+31.1C Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite, moyenne et grande puissance, réparation de matériels électriques

GE33 Fabrication d'appareils d'émission et de transmission (NAF = 32.2)

*32.2A Fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne

*32.2B Fabrication d'appareils de téléphonie

GE34 Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie (NAF = 33.1)

*33.1A Fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie

*33.1B Fabrication d'appareils médicochirurgicaux

GE35 Fabrication de matériel de mesure et de contrôle (NAF = 33.2 + 33.3)

*33.2A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation

*33.2B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique

*33.3Z Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels

EF Industries des biens intermédiaires

FF1 Industries des produits minéraux

GF11 Extraction de minerais métalliques (NAF = 13)

*13.1Z Extraction de minerais de fer

*13.2Z Extraction de minerais de métaux non ferreux

GF12 Autres industries extractives (NAF = 14)

*14.1A Extraction de pierres pour la construction

*14.1C Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie

*14.1E Extraction d'ardoise

*14.2A Production de sables et de granulats

*14.2C Extraction d'argiles et de kaolin

*14.3Z Extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels

*14.4Z Production de sel

*14.5Z Activités extractives n.c.a.

GF13 Fabrication de verre et d'articles en verre (NAF = 26.1)

*26.1A Fabrication de verre plat

*26.1C Façonnage et transformation du verre plat

*26.1E Fabrication de verre creux

*26.1G Fabrication de fibres de verre

*26.1J+26.1K Fabrication et façonnage d'articles techniques en verre et isolateurs

GF14 Fabrication de produits céramiques et de matériaux de construction (NAF = 26.2 à 26.8)

*26.2A Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental

*26.2C Fabrication d'appareils sanitaires en céramique

*26.2E Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique

*26.2G Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique

*26.2J Fabrication d'autres produits céramiques

*26.2L Fabrication de produits céramiques réfractaires

*26.3Z Fabrication de carreaux en céramique

*26.4A Fabrication de briques

*26.4B Fabrication de tuiles

*26.4C Fabrication de produits divers en terre cuite

*26.5A Fabrication de ciment

*26.5C Fabrication de chaux

*26.5E Fabrication de plâtre

*26.6A Fabrication d'éléments en béton pour la construction

*26.6C Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction

*26.6E Fabrication de béton prêt à l'emploi

*26.6G Fabrication de mortiers et bétons secs

*26.6J Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment

*26.6L Fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre

*26.7Z Travail de la pierre

*26.8A Fabrication de produits abrasifs

*26.8C Fabrication de produits minéraux non métalliques

n.c.a.

FF2 Industrie textile

GF21 Filature et tissage (NAF = 17.1 à 17.3)

*17.1A+17.1C+17.1E+17.1F+17.1K+17.1H+17.1P+17.1M
Fils et filés

*17.2A+17.2C+17.2E+17.2G+17.2J Tissus

*17.3Z Ennoblement textile

GF22 Fabrication de produits textiles (NAF = 17.4 + 17.5)

*17.4A+17.4B+17.4C Articles textiles

*17.5A Fabrication de tapis et moquettes

*17.5C Ficellerie, corderie, fabrication de filets

*17.5E Fabrication de non-tissés

*17.5G Industries textiles n.c.a.

GF23 Fabrication d'étoffes et d'articles à maille (NAF = 17.6 + 17.7)

*17.6Z Fabrication d'étoffes à maille

*17.7A Fabrication d'articles chaussants à maille

*17.7C Fabrication de pull-overs et articles similaires

FF3 Industries du bois et du papier

GF31 Travail du bois et fabrication d'articles en bois (NAF = 20)

*20.1A Sciage et rabotage du bois

*20.1B Imprégnation du bois

*20.2Z Fabrication de panneaux de bois

*20.3Z Fabrication de charpentes et de menuiseries

*20.4Z Fabrication d'emballages en bois

*20.5A Fabrication d'objets divers en bois

*20.5C Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie

GF32 Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (NAF = 21.1)

*21.1A Fabrication de pâte à papier

*21.1C Fabrication de papier et de carton

GF33 Fabrication d'articles en papier et en carton (NAF = 21.2)

*21.2A Industrie du carton ondulé

*21.2B Fabrication de cartonnages

*21.2C Fabrication d'emballages en papier

*21.2E Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique

*21.2G Fabrication d'articles de papeterie

*21.2J Fabrication de papiers peints

*21.2L Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

FF4 Chimie, caoutchouc, plastiques

GF41 Industrie chimique minérale (NAF = 24.11 + 24.12 + 24.13 + 24.15)

*24.1A Fabrication de gaz industriels

*24.1C Fabrication de colorants et de pigments

*24.1E Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base

*24.1J Fabrication de produits azotés et d'engrais

GF42 Industrie chimique organique (NAF = 24.14 + 24.16 + 24.17)

*24.1G Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base

*24.1L Fabrication de matières plastiques de base
 *24.1N Fabrication de caoutchouc synthétique
GF43 Parachimie (NAF = 24.2 + 24.3 + 24.6)
 *24.2Z Fabrication de produits agrochimiques
 *24.3Z Fabrication de peintures et vernis
 *24.6A Fabrication de produits explosifs
 *24.6C Fabrication de colles et gélatines
 *24.6E Fabrication d'huiles essentielles
 *24.6G Fabrication de produits chimiques pour la photographie
 *24.6J Fabrication de supports de données
 *24.6L Fabrication de produits chimiques à usage industriel
GF44 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (NAF = 24.7)
 *24.7Z Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
GF45 Industrie du caoutchouc (NAF = 25.1)
 *25.1A Fabrication de pneumatiques
 *25.1C Rechapage de pneumatiques
 *25.1E Fabrication d'autres articles en caoutchouc
GF46 Transformation des matières plastiques (NAF = 25.2)
 *25.2A Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
 *25.2C Fabrication d'emballages en matières plastiques
 *25.2E Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
 *25.2G Fabrication d'articles divers en matières plastiques
 *25.2H Fabrication de pièces techniques en matières plastiques
FF5 Métallurgie et transformation des métaux
GF51 Sidérurgie et première transformation de l'acier (NAF = 27.1 à 27.3)
 *27.10.1 Produits sidérurgiques primaires
 *27.10.2 à 27.10.9 Produits sidérurgiques finis
 *27.2A Fabrication de tubes en fonte
 *27.2C Fabrication de tubes en acier
 *27.3A Étirage à froid
 *27.3C Laminage à froid de feuillards
 *27.3E Profilage à froid par formage ou pliage
 *27.3G Tréfilage à froid
 *27.3J Production de ferroalliages et autres produits non CECA
GF52 Production de métaux non ferreux (NAF = 27.4)
 *27.4A Production de métaux précieux
 *27.4C Production d'aluminium
 *27.4D Première transformation de l'aluminium
 *27.4F Production de plomb, de zinc ou d'étain
 *27.4G Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain
 *27.4J Production de cuivre
 *27.4K Première transformation du cuivre
 *27.4M Métallurgie des autres métaux non ferreux
GF53 Fonderie (NAF = 27.5)
 *27.5A Fonderie de fonte
 *27.5C Fonderie d'acier
 *27.5E Fonderie de métaux légers
 *27.5G Fonderie d'autres métaux non ferreux
GF54 Services industriels du travail des métaux (NAF = 28.4 + 28.5)
 *28.4A Forge, estampage, matriçage
 *28.4B Découpage, emboutissage
 *28.4C Métallurgie des poudres
 *28.5A Traitement et revêtement des métaux
 *28.5C Décolletage
 *28.5D Mécanique générale
GF55 Fabrication de produits métalliques (NAF = 28.6 + 28.7)
 *28.6A Fabrication de coutellerie
 *28.6C + 28.6D Fabrication d'outillage à main et d'outillage mécanique

*28.6F Fabrication de serrures et de ferrures
 *28.7A Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
 *28.7C Fabrication d'emballages métalliques légers
 *28.7E Fabrication d'articles en fils métalliques
 *28.7G Visserie et boulonnerie
 *28.7H Fabrication de ressorts
 *28.7J Fabrication de chaînes
 *28.7L Fabrication d'articles métalliques ménagers
 *28.7M Fabrication de coffres-forts
 *28.7N Fabrication de petits articles métalliques
 *28.7P Fabrication d'articles métalliques n.c.a.
GF56 Récupération (NAF = 37)
 *37.1Z Récupération de matières métalliques recyclables
 *37.2Z Récupération de matières non métalliques recyclables
FF6 Industrie des composants électriques et électroniques
GF61 Fabrication de matériel électrique (NAF = 31.2 à 31.6)
 *31.2A+31.2B Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour haute et basse tension
 *31.3Z Fabrication de fils et câbles isolés
 *31.4Z Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques
 *31.5A Fabrication de lampes
 *31.5B Fabrication d'appareils électriques autonomes de sécurité
 *31.5C Fabrication d'appareils d'éclairage
 *31.6A Fabrication de matériels électriques pour moteurs et véhicules
 *31.6C Fabrication de matériel électromagnétique industriel
 *31.6D Fabrication de matériels électriques n.c.a.
GF62 Fabrication de composants électroniques (NAF = 32.1)
 *32.1A Fabrication de composants passifs et de condensateurs
 *32.1B Fabrication de composants électroniques actifs
EG Energie
FG1 Production de combustibles et de carburants
GG11 Extraction de houille, lignite et tourbe (NAF = 10)
 *10.1Z + 10.2Z + 10.3Z Extraction et agglomération de la houille, du lignite et de la tourbe
GG12 Extraction d'hydrocarbures, services annexes (NAF = 11)
 *11.1Z Extraction d'hydrocarbures
 *11.2Z Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures
GG13 Extraction de minerai d'uranium (NAF = 12)
 *12.0Z Extraction de minerais d'uranium
GG14 Cokéfaction et industrie nucléaire (NAF = 23.1 + 23.3)
 *23.1Z Cokéfaction
 *23.3Z Elaboration et transformation de matières nucléaires
GG15 Raffinage de pétrole (NAF = 23.2)
 *23.2Z Raffinage de pétrole
FG2 Eau, gaz, électricité
GG2A Production et distribution d'électricité (NAF = 40.1)
 *40.1Z Production et distribution d'électricité
GG2B Production et distribution de combustibles gazeux et de chaleur (NAF = 40.2 + 40.3)
 *40.2Z Production et distribution de combustibles gazeux
 *40.3Z Production et distribution de chaleur
GG22 Captage, traitement et distribution d'eau (NAF = 41)
 *41.0Z Captage, traitement et distribution d'eau
DH Construction (= EH)
EH Construction (NAF = 45) 33 EH Construction (NAF = 45)
33 EH Construction (NAF = 45) 33
FH1 Bâtiment
GH01 Bâtiment (NAF = 45.2A + 45.2B + 45.2J + 45.2K + 45.2L + 45.2T + 45.2V + 45.3A + 45.3C + 45.3E + 45.3F + 45.4)
 *45.2A+45.2B+45.2T+45.2V+45.2J+45.2K+45.2L+45.3A+45.3C+45.3E+45.3F+45.4

.3C+45.3E
+45.3F+45.4A+45.4C+45.4D+45.4F+45.4H+45.4J+45.4L+45.4M

FH2 Travaux publics

GH02 Travaux publics (NAF = 45.1 + 45.2C + 45.2D + 45.2E + 45.2F + 45.2N)
+ 45.2P + 45.2R + 45.2U + 45.3H + 45.5)
*45.1A+45.1B+45.1D+45.2C+45.2D+45.2E+45.2F+45.2N+45.2P+45.2R +45.2U+45.3H+45.5Z

DJ Services principalement marchands (= EJ à EP)

EJ Commerce

FJ1 Commerce et réparation automobile

GJ10 Commerce et réparation automobile (NAF = 50)

*50.2Z Entretien et réparation de véhicules automobiles
*50.4Z Entretien et réparation de motocycles

FJ2 Commerce de gros, intermédiaires

GJ20 Commerce de gros, intermédiaires (NAF = 51)

* Centrales d'achats
* Négoce international

FJ3 Commerce de détail et réparations

GJ30 Commerce de détail et réparations (NAF = 52)

*52.7A Réparation de chaussures et d'articles en cuir
*52.7C Réparation de matériel électronique grand public
*52.7D Réparation d'autres articles électriques à usage

domestique

*52.7F Réparation de montres, horloges et bijoux
*52.7H Réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.

EK Transports

FK0 Transports

GK01 Transports ferroviaires (NAF = 60.1)

*60.10.1 Transports ferroviaires de voyageurs
*60.10.2+60.10.3 Transports ferroviaires de marchandises

GK02 Transport routier de voyageurs (NAF = 60.2A à 60.2G)

*60.2A Transport urbain de voyageurs
*60.2B transports routiers de voyageurs
*60.2C Téléphériques, remontées mécaniques
*60.2E Transport de voyageurs par taxis
*60.2G Autres transports routiers de voyageurs

GK03 Transport routier (ou par conduites) de marchandises (NAF = 60.2L à 60.2P et 60.3)

*60.2L Transports routiers de marchandises de proximité
*60.2M Transports routiers de marchandises interurbains
*60.2N Déménagement
*60.2P Location de camions avec conducteur
*60.3Z Transports par conduites

GK04 Transports par eau (NAF = 61)

*61.10.11+61.10.12 Transports maritimes de passagers
*61.10.2+61.10.3 Transports maritimes et côtiers de marchandises

*61.20.1 Transport fluvial de voyageurs
*61.20.2+61.20.3 Transport fluvial de marchandises

GK05 Transports aériens (NAF = 62.1 + 62.2)

*62.10.1 Transports aériens réguliers de passagers
*62.10.2+62.20.2+62.20.3 Transports aériens de marchandises
*62.20.1 Transports aériens non réguliers de voyageurs

(charters)

GK07 Manutention, entreposage et gestion d'infrastructures (NAF = 63.1 + 63.2)

*63.1A Manutention portuaire
*63.1B Manutention non portuaire
*63.1D Entreposage frigorifique
*63.1E Entreposage non frigorifique
*63.21.1 Services des gares ferroviaires de voyageurs
*63.21.22+63.21.23 Services donnant lieu à des péages
*63.2121+63.21.24+63.21.25 Autres infrastructures routières
*63.2C Services portuaires, maritimes et fluviaux

*63.2E Services aéroportuaires

GK08 Agences de voyage (NAF = 63.3)

*63.3Z Agences de voyage

GK09 Autres transports (NAF = 62.3 + 63.4)

*62.3Z Transports spatiaux
*63.4A Messagerie, fret express
*63.4B Affrètement
*63.4C Organisation des transports internationaux

EL Activités financières

FL1 Intermédiation financière

GL01 Intermédiation financière (NAF = 65)

*65 Intermédiation financière

FL2 Assurances et auxiliaires financiers

GL02 Assurances (NAF = 66)

* Assurance-vie et capitalisation
* Caisses de retraite
* Assurances dommages
* Réassurance

GL03 Auxiliaires financiers et d'assurance (NAF = 67)

*67.1A Administration de marchés financiers *67.1C

Gestion de portefeuilles

*67.1E Autres auxiliaires financiers

*67.2Z Auxiliaires d'assurance

EM Activités immobilières

FM1 Promotion, gestion immobilière

GM01 Promotion, gestion immobilière (NAF = 70.1 + 70.3)

*70.1A Promotion immobilière de logements
*70.1B+70.1C+70.1D Promotion immobilière hors logement
*70.1F Marchands de biens immobiliers
*70.3A Agences immobilières
*70.3C+70.3D+70.3E Administration d'immeubles

FM2 Location immobilière

GM02 Location immobilière (NAF = 70.2)

*70.2A Location de logements
*70.2B+70.2C Location immobilière hors logement

EN Services aux entreprises

FN1 Postes et télécommunications

GN10 Postes et télécommunications (NAF = 64)

*64.1A Postes nationales
*64.1C Autres activités de courrier
*64.2A Télécommunications nationales
*64.2B Autres activités de télécommunications

FN2 Conseils et assistance

GN21 Activités informatiques (NAF = 72)

*72.1Z Conseil en systèmes informatiques
*72.2Z Réalisation de logiciels
*72.3Z Traitement de données
*72.4Z Activités de banques de données
*72.5Z Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique

GN22 Services professionnels (NAF = 74.1A + 74.1C + 74.1G)

*74.1A Activités juridiques
*74.1C Activités comptables
*74.1G Conseil pour les affaires et la gestion

GN23 Administration d'entreprises (NAF = 74.1J)

*74.1J Administration d'entreprises

GN24 Publicité et études de marché (NAF = 74.1E + 74.4)

*74.1E Etudes de marché et sondages
*74.4A Gestion de supports de publicité
*74.4B Agences, conseil en publicité

GN25 Architecture, ingénierie, contrôle (NAF = 74.2 + 74.3)

*74.2A+74.2B Activités d'architecture
*74.2C Ingénierie, études techniques
*74.3 Contrôle et analyse technique

FN3 Services opérationnels

GN31 Location sans opérateur (NAF = 71)

*71.1Z Location de véhicules automobiles
 *71.2 Location d'autres matériels de transport
 *71.3A+71.3C+71.3G Location de machines et équipements, hors machines de bureau et matériel informatique
 *71.3E Location de machines de bureau et de matériel informatique
 *71.4 Location de biens personnels et domestiques
GN32 Sélection et fourniture de personnel (NAF = 74.5)
 *74.5A Sélection et mise à disposition de personnel
 *74.5B Travail temporaire
GN33 Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises (NAF = 74.6 à 74.8)
 *74.6Z Enquêtes et sécurité
 *74.7Z Activités de nettoyage
 *74.8A+74.8B Activités photographiques
 *74.8D+74.8F+74.8G+74.8J+74.8K Services divers aux entreprises hors activités photographiques
GN34 Assainissement, voirie et gestion des déchets (NAF = 90)
 *90.0A+90.0C Epuración des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets
 *90.0B Enlèvement et traitement des ordures ménagères
FN4 Recherche et développement
GN4A Recherche et développement marchands (NAF = 73.M)
 * Recherche et développement marchands
GN4B Recherche et développement non marchands (NAF = 73.N)
 * Recherche et développement non marchands
EP Services aux particuliers
FP1 Hôtels et restaurants
GP10 Hôtels et restaurants (NAF = 55)
 *55.1A+55.1C Hôtels de tourisme
 *55.1E+55.2 Autres moyens d'hébergement de courte durée.
 *55.3 Restaurants
 *55.4 Cafés
 *55.5A+55.5C Cantines d'entreprises et restauration sous contrat
 *55.5D Traiteurs, organisation de réceptions
FP2 Activités récréatives, culturelles et sportives
GP21 Activités audiovisuelles (NAF = 92.1 + 92.2)
 *92.1A+92.1B+92.1C+92.1D Production de films
 *92.1F+92.1G Distribution de films
 *92.1J Projection de films cinématographiques
 *92.2A Activités de radio
 *92.2B+92.2C Activités de télévision
GP2A Autres activités récréatives, culturelles et sportives marchandes (NAF = 92.3M à 92.7M)
 *92.3A+92.3B+92.3D+92.3J Activités de spectacle (partie marchande)
 *92.3F Manèges forains et parcs d'attractions
 *92.3H Bals et discothèques (partie marchande)
 *92.4Z Agences de presse
 *92.5 Autres activités culturelles (partie marchande)
 *92.6+92.7C Activités liées au sport et autres activités récréatives (partie marchande)
 *92.7A Jeux de hasard et d'argent
GP2B Autres activités récréatives, culturelles et sportives non marchandes (NAF = 92.3N à 92.7N)
 * Autres activités récréatives, culturelles et sportives non marchandes (NAF=92.3N à 92.7N)
FP3 Services personnels et domestiques
GP31 Services personnels (NAF = 93)
 *93.0A Blanchisserie - teinturerie de gros
 *93.0B Blanchisserie - teinturerie de détail
 *93.0D Coiffure
 *93.0E+93.0K+93.0L Soins de beauté et entretien corporel
 *93.0G+90.3H Services funéraires

*93.0N Autres services personnels
GP32 Services domestiques (NAF = 95)
 *95 Services domestiques

DQ Services administrés (= EQ et ER)

EQ Education, santé, action sociale

FQ1 Education

GQ1A Education marchande (NAF = 80.M)

*80.1+80.2+80.3 Enseignement général (partie marchande)
 *80.4A Ecoles de conduite
 *80.4C Formation des adultes et formation continue
 *80.4D Autres enseignements (partie marchande)
GQ1B Education non marchande (NAF = 80.N)
 *80.N Education non marchande

FQA Santé

GQ2A Santé marchande (NAF = 85.1M)

*85.1M Santé humaine (partie marchande)
GQ2B Santé non marchande (NAF = 85.1N)
 *85.1N Santé non marchande
GQ2C Activités vétérinaires (NAF = 85.2)
 *85.2 Activités vétérinaires

FQB Action sociale

GQ2D Action sociale marchande (NAF = 85.3M)

*85.3M Action sociale (partie marchande)
GQ2E Action sociale non marchande (NAF = 85.3N)
 *85.3N Action sociale non marchande

ER Administration

FR1 Administration publique

GR10 Administration publique (NAF = 75)

*75.1 Administration générale, économique et sociale
 *75.2 Services de prérogative publique
 *75.3 Service de sécurité sociale

FR2 Activités associatives

GR20 Activités associatives (NAF = 91)

*91M Activités associatives marchandes
 *91N Activités associatives non marchandes

La nomenclature d'opérations

Transferts

- TR11 Transferts de produits fatals
- TR12 Transferts agricoles
- TR13 Transferts de ventes résiduelles

P1 Production

- P11 Production marchande
- P119 Production de services d'intermédiation financière indirectement mesurés
- P12 Production pour emploi final propre
- P13 Autre production non marchande

P2 Consommation intermédiaire

P3 Dépense de consommation finale

- P31 Dépense de consommation finale individuelle
- P32 Dépense de consommation finale collective

P4 Consommation finale effective

- P41 Consommation individuelle effective
- P42 Consommation collective effective

P5 Formation brute de capital

- P51 Formation brute de capital fixe
- P511 Acquisitions moins cessions d'actifs fixes corporels
- P512 Acquisitions moins cessions d'actifs fixes incorporels
- P513 Addition à la valeur des actifs non financiers non produits
- P52 Variations de stocks
- P52A Variations de stocks producteurs
- P521 Variations de stocks de matières premières et fournitures
- P524 Variations de stocks de biens pour la revente
- P53 Acquisitions moins cessions d'objets de valeur

NP1 Acquisitions nettes de cessions d'actifs corporels non produits

NP2 Acquisitions nettes de cessions d'actifs incorporels non produits

P6 Exportations de biens et services

- P61 Exportations de biens
- P62 Exportations de services

P7 Importations de biens et services

- P71 Importations de biens
- P72 Importations de services

P73 Correction CAF/FAB

D1 Rémunération des salariés

- D11 Salaires et traitements bruts
- D111 Salaires et traitements en espèces
- D112 Salaires et traitements en nature
- D12 Cotisations sociales à la charge des employeurs
- D121 Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
- D122 Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs

D2 Impôts sur la production et les importations

- D21 Impôts sur les produits
- D211 Impôts de type TVA
- D212 Impôts sur les importations autres que TVA
- D214 Autres impôts sur les produits
- D29 Autres impôts sur la production
- D291 Impôts sur les salaires et la main d'œuvre
- D292 Impôts divers sur la production

D3 Subventions

- D31 Subventions sur les produits
- D311 Subventions sur les importations
- D319 Autres subventions sur les produits
- D39 Subventions d'exploitation
- D391 Subventions sur rémunérations
- D392 Bonifications d'intérêts
- D393 Prise en charge d'autres coûts
- D399 Autres subventions d'exploitation

D4 Revenus de la propriété

- D41 Intérêts
- D42 Revenus distribués des sociétés
- D421 Dividendes
- D422 Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés
- D423 Autres revenus distribués des sociétés
- D43 Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers
- D44 Revenus de la propriété attribués aux assurés
- D45 Revenus de terrains et gisements
- D4A Ajustement pour services d'intermédiation financière indirectement mesurés

D5 Impôts courants sur le revenu et le patrimoine

- D51 Impôts sur le revenu
- D59 Autres impôts courants

D61 Cotisations sociales

- D611 Cotisations sociales effectives
- D6111 Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
- D6112 Cotisations sociales à la charge des salariés
- D6113 Cotisations des non salariés
- D612 Cotisations sociales imputées

D62 Prestations sociales en espèces

- D621 Prestations de sécurité sociale en espèces
- D622 Prestations d'assurance sociale de régimes privés
- D623 Prestations d'assurance sociale directe d'employeurs
- D624 Prestations d'assistance sociale en espèces

D63 Transferts sociaux en nature

- D631 Prestations sociales en nature
 - D6311 Remboursements de sécurité sociale
 - D6312 Autres prestations de sécurité sociale en nature
 - D6313 Prestations d'assistance sociale en nature
- D632 Transferts de biens et services non marchands individuels

D7 Autres transferts courants

- D71 Primes nettes d'assurance-dommages
- D72 Indemnités d'assurance-dommages
- D73 Transferts courants entre administrations publiques
- D74 Coopération internationale courante
- D75 Transferts courants divers
- D751 Transferts courants aux institutions sans but lucratif au service des ménages
- D752 Transferts courants entre ménages
- D753 Transferts internes aux sous-secteurs
- D754 Amendes et pénalités
- D755 Quatrième ressource
- D759 Autres transferts courants divers

D8 Ajustement pour variation des droits des ménages sur fonds de pension**D9 Transferts en capital**

- D91 Impôts en capital
- D92 Aides à l'investissement
- D99 Autres transferts en capital
 - D991 Garanties et remises de dettes
 - D992 Primes d'épargne
 - D993 Participation des employeurs à l'effort de construction
 - D994 Transferts internes aux sous-secteurs
 - D995 Admissions en non valeur et écarts à la base caisse
 - D999 Transferts en capital non dénommés ailleurs

F0 Actifs/ passifs financiers

F1 Or monétaire et droits de tirage spéciaux

F2 Numéraire et dépôts

F3 Titres autres qu'actions

F4 Prêts

F5 Actions et titres d'OPCVM

F6 Réserves techniques d'assurance

F7 Autres comptes à payer et à recevoir

Soldes comptables

- B1 Valeur ajoutée
- B2 Excédent d'exploitation
- B3 Revenu mixte
- B4 Revenu d'entreprise
- B5 Solde des revenus primaires / revenu national
- B6 Revenu disponible
- B7 Revenu disponible ajusté
- B8 Epargne
- B9A Capacité (+) / besoin (-) de financement
- B9B Solde des créances et dettes
- B10 Variations valeur nette / patrimoine national
- B11 Solde extérieur des biens et services
- B12 Solde extérieur courant

Emploi

- E10 Emploi intérieur total
- E20 Emploi intérieur salarié
- E30 Emploi intérieur non salarié

La nomenclature des secteurs institutionnels

S2 Reste du monde

S21 Union européenne y compris institutions de l'Union européenne

S22 Pays tiers y compris territoires d'outre-mer

S1 Total des secteurs résidents

S11 Sociétés non financières (SNF)

SNFEI Sociétés non financières et entrepreneurs individuels

S12 Sociétés financières (SF)

S12A Institutions financières (IF)

S121 Banque centrale

S122 Autres institutions de dépôt

S123 Autres intermédiaires financiers

S124 Auxiliaires financiers et d'assurance

S125 Sociétés d'assurance et fonds de pension

S13 Administrations publiques (APU)

S1311 Administration centrale (APUC)

S13111 État

S13112 Organismes divers

d'administration centrale (ODAC)

S1313 Administrations locales (APUL)

S13131 Collectivités locales

S13132 Organismes divers

d'administration locale (ODAL)

S1314 Administrations de sécurité sociale (ASSO)

S13141 Régimes d'assurance sociale

S13142 Organismes dépendant des assurances sociales (ODASS)

S14 Ménages (y compris entrepreneurs individuels)

S14A Entrepreneurs individuels (EI)

S14B Ménages hors entrepreneurs individuels

S15 Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)

LEXIQUE

Administrations publiques (S13)

Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques (S13) comprend les administrations publiques centrales (S1311), les administrations publiques locales (S1313) et les administrations de sécurité sociale (S1314).

Agrégat

Grandeur synthétique mesurant le résultat de l'activité économique. Le principal agrégat est le PIB.

Branche

Regroupement d'unités de production homogène. Les branches sont définies par référence à une nomenclature de produits : une branche produit tous les biens ou services décrits dans un poste de la nomenclature, et rien que ceux-ci.

Capacité ou besoin de financement (B9A)

Solde du compte de capital. Il est égal à l'épargne brute augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation : FBCF, variations de stocks, acquisitions nettes d'objets de valeur et d'actifs non financiers non produits (terrains, actifs incorporels ...). On parle de capacité de financement si le solde est positif, de besoin de financement s'il est négatif.

Chômage

Conformément aux directives du Bureau international du travail, les chômeurs sont les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui étaient :

- « sans travail », c'est-à-dire n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- « disponibles pour travailler », dans un emploi salarié ou non salarié ;
- « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié.

Le taux de chômage est calculé par l'Insee selon ces principes. L'ANPE (Agence nationale

pour l'emploi) comptabilise par ailleurs les demandeurs d'emplois inscrits en fin de mois (DEFM).

Compte de patrimoine

État de la valeur des actifs détenus et des passifs contractés par une unité ou un secteur institutionnel, dressé à un moment précis dans le temps. Son solde est la valeur nette.

Les actifs et passifs enregistrés dans le compte de patrimoine sont évalués aux prix du marché en vigueur à la date d'établissement de ce compte.

Consommation de capital fixe (K1)

Dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible. Le terme « brut » dans les expressions comme Produit intérieur brut ou Formation brute de capital fixe signifie que la consommation de capital fixe n'a pas été soustraite. Quand on la soustrait de ces grandeurs, leur valeur est dite « nette ».

Consommation des ménages

Le cadre de la comptabilité nationale comprend 2 agrégats relatifs à la consommation des ménages : les dépenses de consommation des ménages et la consommation effective des ménages. La dépense de consommation des ménages (P31) se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. On y inclut aussi les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes. La consommation effective des ménages (P41) est la somme de la dépense de consommation des ménages et des consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations et des ISBL. Ces dernières sont les dépenses des administrations et des ISBL dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. C'est le cas en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé. On distingue en leur sein des prestations sociales en nature (D631) et des transferts de biens et services non marchands (D632).

Consommation intermédiaire (P2)

Valeur des biens et services transformés ou

entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en oeuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

Cotisations sociales effectives (D611)

Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs (D6111), à la charge des salariés (D6112), et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi (D6113).

Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (D122)

Contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs salariés, leurs anciens salariés et autres ayants droit, diminuée le cas échéant des cotisations sociales à la charge des salariés.

Dépense de consommation des ménages (P31)

Voir Consommation des ménages.

Dividendes (D421)

Revenus de la propriété versés aux actionnaires qui ont mis des capitaux à la disposition d'une société. L'émission d'actions constitue pour une société une façon de se procurer des capitaux autrement que par l'emprunt. Contrairement au capital emprunté, le capital-actions n'est pas à l'origine d'une créance fixe en termes monétaires, et ne permet pas aux porteurs des actions de percevoir un revenu fixe ou prédéfini.

Économie nationale

Ensemble des unités résidentes sur le territoire économique. Le territoire économique français comprend la métropole et les départements d'Outre-mer. Les DOM faisaient partie du reste du monde dans les précédentes bases.

Emploi

Ensemble des personnes, salariés et travailleurs indépendants, exerçant une activité rentrant dans le domaine de la production (voir ce mot).

Emploi équivalent temps plein

Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées

dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

Entreprise individuelle (S14A)

Entreprise qui n'a pas la forme juridique de société. En comptabilité nationale, les entreprises individuelles ne sont pas dissociées des ménages qui les possèdent.

Épargne (B8)

Solde du compte d'utilisation du revenu disponible et du compte d'utilisation du revenu disponible ajusté. Pour les ménages, elle est égale au revenu disponible diminué de la dépense de consommation, ou au revenu disponible ajusté diminué de la consommation effective (voir ces mots).

L'épargne peut être calculée nette, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

Excédent brut d'exploitation (B2)

Solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur la production, et augmentée des subventions sur la production.

Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte (voir ce mot).

L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

Exportations de biens et de services (P6)

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit.

Formation brute de capital fixe (P51)

Acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

La formation de capital fixe peut aussi être calculée nette, si l'on soustrait la consommation de capital fixe.

Importations de biens et de services (P7)

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre

onéreux ou gratuit.

Impôts sur la production et les importations (D2)

Versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques ou par les institutions de l'Union européenne et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'oeuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Ils comprennent les Impôts sur les produits (D21) et les Autres impôts sur la production (D29), notamment les impôts sur les salaires et la main d'oeuvre.

Impôts sur les produits (D21)

Impôts dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils font partie des Impôts sur la production et les importations. Ils comprennent notamment la TVA.

Impôts sur le revenu (D51)

Impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.

Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, S15)

Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

Intermédiation financière

Activité par laquelle une unité institutionnelle acquiert des actifs financiers et, simultanément, contracte des passifs pour son propre compte en effectuant des opérations financières sur le marché. Les actifs des intermédiaires

financiers et leurs passifs présentent des caractéristiques différentes, ce qui suppose que, dans le processus d'intermédiation financière, les fonds collectés sont transformés ou regroupés en fonction de leur échéance, leur volume, leur degré de risque.

Investissement

Voir FBCF.

Investissements directs étrangers

Investissements qu'une unité institutionnelle résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une unité institutionnelle résidente d'une autre économie et d'exercer, dans le cadre d'une relation à long terme, une influence significative sur sa gestion. On retient en pratique un seuil minimal de détention de 10 % du capital. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés.

ISBLSM

Voir Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Ménages (S14)

Individus ou groupes d'individus considérés tant dans leur fonction de consommateurs (S14B) que dans celle, éventuelle, d'entrepreneurs (S14A) produisant des biens marchands ou des services financiers et non financiers marchands.

Opérations financières

Ensemble des opérations entre deux unités institutionnelles portant sur des actifs ou des passifs financiers. Certaines opérations sont purement financières : prêts, émission ou cessions de titres. D'autres sont la contrepartie d'une opération sur biens et services ou d'une opération de répartition, qui se traduit par un transfert de moyens de paiement.

Opérations de répartition (D)

Opérations par lesquelles la valeur ajoutée engendrée par la production est distribuée entre la main-d'oeuvre, le capital et les administrations publiques, et opérations de redistribution du revenu et de la richesse.

Organismes de placement collectif (OPC)

Sociétés financières dont la fonction consiste à placer, sur les marchés monétaires, des capitaux ou en biens immobiliers, les capitaux qu'elles collectent auprès du public (SICAV, FCP, SCPI).

Population totale

Ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si ces personnes en sont temporairement absentes. La population totale est calculée à une date déterminée. Toutefois, la moyenne annuelle du nombre d'habitants fournit une base appropriée pour l'estimation des variables de la comptabilité nationale ou comme dénominateur en cas de comparaisons.

Population active

Ensemble des personnes des deux sexes qui sont pourvues d'un emploi ou sont au chômage (au sens du Bureau international du travail ; voir Chômage).

Prélèvements obligatoires

Ensemble des impôts et des cotisations sociales effectives perçues par les administrations publiques et l'Union européenne. Le taux de prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements au PIB.

Prestations sociales

Transferts aux ménages destinés à alléger la charge financière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins ; ils sont effectués par l'intermédiaire de régimes organisés de façon collective ou, en dehors de ces régimes, par des unités des administrations publiques ou des ISBLSM. Au sein des prestations sociales, on distingue les prestations sociales en espèces (D62) et les prestations sociales en nature (D631, voir transferts sociaux en nature).

Les prestations sociales en espèces (D62) sont celles dont l'objet est de fournir un complément de revenu sans affectation particulière (retraites, indemnités journalières, allocations chômage, RMI).

Prix d'acquisition

Montant effectif payé par l'acheteur par unité de bien ou de service achetée. Il comprend les impôts, la TVA ne comptant que pour sa partie non déductible, et les subventions sur les produits sont déduites. Il comprend aussi les frais de transport acquittés séparément par l'acheteur pour prendre

possession des produits au moment et au lieu voulus. Il exclut les intérêts qui viennent s'ajouter en cas d'octroi d'un crédit.

Prix de base

Montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.

Prix caf (coût, assurance, fret)

Prix d'un bien à la frontière du pays importateur ou le prix d'un service fourni à un résident avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations et paiement de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays.

Prix fab (franco à bord)

Prix d'un bien à la frontière du pays exportateur ou d'un service fourni à un non résident. Il comprend la valeur des biens ou des services au prix de base, des services de transport et de distribution jusqu'à la frontière, les impôts moins les subventions.

Production (P1)

Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'oeuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

Production marchande (P11)

Production écoulee ou destinée à être écoulee sur le marché. Elle comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production) ;
- les produits troqués ;
- les produits utilisés pour effectuer des paiements en nature, y compris les rémunérations

des salariés en nature ;

- les produits livrés par une unité d'activité économique locale à une autre unité d'activité économique locale appartenant à la même unité institutionnelle et destinés à être utilisés par cette dernière pour sa consommation intermédiaire ;
- les produits ajoutés aux stocks de biens finis et de travaux en cours, destinés à une ou plusieurs des utilisations précédentes.

Production pour usage final propre (P12)

Biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consommation finale ou sa formation brute de capital fixe.

Produits financiers dérivés

Les produits dérivés sont des produits financiers dont la valeur dépend d'un actif, éventuellement fictif, appelé « notionnel » ou « sous jacent » et d'un « prix » généralement représenté par un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice. Les principaux produits dérivés sont les options (y compris bons de souscription), les contrats à terme, les swaps (de taux ou de devises) et les contrats de garantie de taux.

Produit intérieur brut aux prix du marché (B1)

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits

(lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;

- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Rémunération des salariés (D1)

Ensemble des rémunérations en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

Reste du monde (S2)

Les comptes du reste du monde retracent les relations économiques entre les unités qui font partie du territoire économique et celles qui n'en font pas partie.

Revenu disponible (B6)

Revenu résultant de la répartition de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution.

Revenu disponible ajusté (B7)

Pour les ménages, revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature contrepartie des consommations individualisables incluses dans les dépenses des Administrations publiques et les Institutions sans but lucratif au service des ménages (voir Consommation effective des ménages).

Revenu mixte (B3)

Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

Revenus primaires

Revenus dont disposent les unités résidentes du fait de leur participation directe à des processus de production et revenus de la propriété.

Revenus de la propriété (D4)

Revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

Salaires et traitements en nature (D112)

Biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage.

Services d'intermédiation financières indirectement mesurés (SIFIM)

Services non facturés mesurés par les marges que les intermédiaires financiers obtiennent sur les dépôts et les crédits de leur clientèle. Les SIFIM sur les dépôts représentent l'écart entre la rémunération versée sur les dépôts et les coûts de refinancement que ces dépôts permettent d'éviter. Les SIFIM sur les crédits représentent l'écart entre les intérêts reçus sur les crédits et les coûts de refinancement de ces crédits.

Sociétés d'assurance (S125)

Ensemble des sociétés et quasi-sociétés financières dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière résultant de la mutualisation de risques.

Sociétés financières (S12)

Ensemble des sociétés et quasi-sociétés dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

Sociétés non financières (S11)

Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.

Subventions (D3)

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production. On distingue les Subventions sur les produits (D31), versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les Autres subventions sur la production (D39).

Taux d'autofinancement

Rapport de l'épargne brute à la FBCF.

Taux d'épargne

Rapport de l'épargne au revenu disponible.

Taux d'investissement

Rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

Taux de marge

Rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Transferts sociaux en nature (D63)

biens et services individuels qui sont fournis gratuitement aux ménages par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif. Ils comprennent d'une part les prestations sociales en nature (D631) qui sont destinés à alléger la charge financière que représente la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins, tels les remboursements de sécurité sociale, et d'autre part les transferts de biens et services non marchands individuels (D632), c'est à dire essentiellement les services d'éducation et d'hospitalisation pris en charge par les administrations.

Unité institutionnelle

Centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Une unité résidente est dite institutionnelle dès lors qu'elle dispose d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et qu'elle dispose d'une comptabilité complète, ou au moins qu'elle serait en mesure d'en établir une pertinente du point de vue économique ou juridique.

Valeur ajoutée (B1)

Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Variation des stocks (P52)

Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.